

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 FEVRIER 2026**

Délibération n°2026.02.042

Insertion par l'emploi : attribution d'une subvention à la Mission Locale de l'Angoumois dans le cadre de la programmation 2026

LE CINQ FEVRIER DEUX MILLE VINGT SIX à 16 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 30 janvier 2026

Secrétaire de Séance: Jean-Luc MARTIAL

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **51**

Nombre de pouvoirs: **8**

Nombre d'excusés: **6**

Nombre d'élus intéressés : **10**

Membres présents : Séverine ALQUIER, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Minerve CALDERARI, Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Fadilla DAHMANI, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Nathalie DULAIIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Jérôme GRIMAL, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Lionel MAHERAULT, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Philippe VERGAUD, Marcel VIGNAUD, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Chantal DOYEN-MORANGE à Jean-Claude COURARI, Valérie DUBOIS à Pascal MONIER, Christophe DUHOUX à Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Sandrine JOUINEAU à Zalissa ZOUNGRANA, Corinne MEYER à Martine RIGONDEAUD, Catherine REVEL à François ELIE,

Excusé(s): Frédéric CROS, Serge DAVID, Fabienne GODICHAUD, Francis LAURENT, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET,

Elus intéressé(s): Michel BUISSON, Sophie FORT, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Annie MARC, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, Mireille RIOU, Zahra SEMANE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILMETEAU,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FÉVRIER 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.02.042**

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

INSERTION PAR L'EMPLOI : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA MISSION LOCALE DE L'ANGOUMOIS DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2026

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS

Ambition : EMPLOI POUR TOUS

Enjeux : [30302 -3) PUBLICS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 4 : Accès aux formations, Egalité des chances

ODD 8 : Création d'emploi et travail décent

ODD 10 : Egalité des chances

Avec son projet d'agglomération, GrandAngoulême a pour ambition la mise en place d'actions transversales en faveur de l'emploi pour tous.

Dans le cadre de la programmation des actions 2026 pour le développement de l'emploi sur le territoire, il convient d'attribuer une subvention au porteur de projet suivant :

PORTEUR	PROJET	MONTANT
Mission Locale de l'Angoumois	Accompagnement et insertion des jeunes	229 357 €

Pour l'accompagnement et l'insertion des jeunes, GrandAngoulême soutient l'action de la Mission Locale de l'Angoumois dans le cadre de la convention pluriannuelle 2024-2026. Le montant de la subvention proposé est stable par rapport à l'année 2025.

Il est rappelé que tout élu qui pourrait être intéressé, y compris à titre personnel ou familial, par l'attribution de ces subventions, ne peut prendre part au débat et au vote de cette délibération.

Je vous propose :

D'ATTRIBUER une subvention de 229 357 € à la Mission Locale de l'Angoumois en matière d'emploi pour l'année 2026.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer la convention et les avenants à intervenir.

Pour : 59
Contre : 0
Abstention : 0
Non votant : 10

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**
(Michel BUISSON, Sophie FORT, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Annie MARC, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, Mireille RIOU, Zahra SEMANE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU ne prennent pas part au débat et au vote)
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE



**Avenant n°3 à la convention entre
GrandAngoulême et la Mission Locale du
Grand Angoumois pour l'accompagnement
et l'insertion professionnelle
des jeunes de l'agglomération
(années 2024-2026)**

ENTRE les soussignés

La Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême, domiciliée 25 boulevard Besson Bey,
16023 ANGOULEME cedex - et représentée par son Président, autorisé par délibération n°**XXX**
du 5 février 2026 ci - après dénommée « GrandAngoulême »,

D'une part

ET

L'association Mission Locale domiciliée 6 rue du Père Wresinski - 16000 ANGOULEME,
représentée par son Président, ci-après dénommée « l'Association »,

IL A ETE CONVENTU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : L'article 4 « Participation financière » est modifié comme suit :

La participation à l'association pour la mise en œuvre du projet défini par la présente convention
est calculée sur la base de 1,61 € par habitant.

Au titre de l'année 2026, le montant de la participation de GrandAngoulême est fixé à 229 357 €.

ARTICLE 2 : Les autres articles restent inchangés.

Fait à Angoulême, le
En deux exemplaires originaux,

Le Président de la Mission Locale

Le Président de GrandAngoulême

Michel BUISSON

Xavier BONNEFONT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260205-2026_02_042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2026

Publication : 11/02/2026